

ARABIA SICAV
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30/09/06

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30-09-2006

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de la Société « Arabia SICAV », tels que reflétés par ses états financiers trimestriels au 30 Septembre 2006, en annexe.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs. En conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, en objet.

Nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen limité de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels au 30 Septembre 2006 de « l'Arabia Sicav », ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets de cette Sicav ; lesquels, figurent au bilan pour un montant, de tnd : 6 528 138, incluant les sommes distribuables, pour un montant tnd : 152 539,

Aussi, devons nous attirer l'attention, que :

✓ le cheminement des opérations entre les différentes parties prenantes, en l'occurrence, le gestionnaire et le dépositaire n'est pas sécurisant, tout comme, les moyens et structures en place ainsi que les méthodes pour en assurer le contrôle, le traitement comptable et le calcul des actifs nets ; lesquels ne sont pas en parfait accord avec les règles prévues par la NC 16 et NC 18 et les dispositions des articles 14 et 15 de la loi comptable n° 96-112.

✓ les emplois sous forme de liquidités et quasi liquidités représentent au 30 Septembre 2006: 44.9 % des actifs et les emplois sous forme d'actions « OPCVM » 4.83 % des actifs nets.

Tunis, le 2006

le Commissaire aux Comptes

Mohamed SELTANA

BILAN
ARRETE AU 30-09-2006

(exprimé en dinars)

ACTIF	30/09/2006	30/09/2005	31/12/2005
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 393 569	3 881 923	3 582 258
b- Obligations et valeurs assimilées	168 395	170 635	173 004
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	1 280 276		
b- Disponibilités	1 678 294	2 094 838	1 975 703
AC3- Créances d'exploitation			
AC4- Autres actifs	71 233	9 104	185 347
TOTAL ACTIF	6 591 767	6 156 499	5 916 312
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	63 629	194 110	53 704
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	63 629	194 110	53 704
ACTIF NET			
CP1- Capital	6 375 599	5 876 015	5 778 601
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs			
b- Sommes distribuables de la période	152 539	86 374	84 007
ACTIF NET	6 528 138	5 962 389	5 862 608
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 591 767	6 156 499	5 916 312

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30-09-2006**

(exprimé en dinars)

	01/07/2006 30/09/2006	01/01/2006 30/09/2006	01/07/2005 30/09/2005	01/10/2004 31/12/2004	01/01/2005 31/12/2005
PR 1-Revenus de portefeuille-titres					
a- Dividendes	60 984	144 056	45 676	129 237	128 900
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 243	6 736	298	3 641	6 356
c- Revenus des autres valeurs					
PR 2-Revenus des placements	50 110	102 491	7 514	14 653	32 962
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	113 337	253 283	53 488	147 532	168 218
CH 1-Charges de gestion des placements	24 026	68 765	19 330	54 818	73 753
REVENU NET DES PLACEMENTS	89 311	184 518	34 158	92 714	94 465
PR 3- Autres produits					
CH 2- Autres charges	4 917	13 978	4 960	14 239	18 439
RESULTAT D EXPLOITATION	84 395	170 540	29 198	78 475	76 026
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation	-17 829	-18 001	6 062	7 899	7 981
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	66 566	152 539	35 260	86 374	84 007
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)					
Variation des plus (ou moins) valeurs	180 369	294 764	111 140	-263 726	-329 021
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession	53 010	164 509	154 658	724 203	752 682
Frais de négociation	-2 568	-10 985	-6 859	-21 275	-24 206
Régularisation des sommes non distribuables	-74 472	-190 400	-60 334	-218 859	-337 542
régularisation du sommes distribuables					
RESULTAT NET DE LA PERIODE	222 905	410 427	233 864	306 716	145 920

**ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 30-09-2006**

(exprimé en dinars)

	01/07/2006 30/09/2006	01/01/2006 30/09/2006	01/07/2005 30/09/2005	01/01/2005 30/09/2005	01/01/2005 31/12/2005
AN 1-VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
a- Résultat d'exploitation	84 395	170 540	29 198	78 475	76 026
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	180 369	294 764	111 140	-263 726	-329 021
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	53 010	164 509	154 658	724 203	752 682
d- Frais de négociation de titres	-2 568	-10 985	-6 859	-21 275	-24 206
AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-84 007		-164 492	-164 492
AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
a- Souscriptions					
_ Capital	17 078	54 588 010	8 741 279	26 572 177	40 989 325
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	896 644	1 896 542	336 040	656 770	1 570 870
_ Régularisation des sommes distribuables	366 767	431 687	131 146	181 252	385 340
_ Droits de sorties					
b- Rachats					
_ Capital	-17 554	-54 248 901	-8 278 256	-26 366 205	-40 722 338
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-971 116	-2 086 942	-396 374	-875 629	-1 908 412
_ Régularisation des sommes distribuables	-384 596	-449 688	-125 084	-173 353	-377 359
_ Droit de sortie					
VARIATION DE L ACTIF NET	-253 831	665 530	696 887	348 196	248 415
AN 4- ACTIF NET					
a- en début de période	6 781 968	5 862 608	5 554 841	5 614 193	5 614 193
b- en fin de période	6 528 138	6 528 138	5 962 389	5 962 389	5 862 608
AN 5- NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)					
a- en début de période	110 008	110 008	99 882	104 849	104 849
b- en fin de période	116 131	116 131	108 829	108 829	110 008
VALEUR LIQUIDATIVE	56,214	56,214	54,787	54,787	53,293
AN6-TAUX DE RENDEMENT	3.46%	6.91%	3.87%	5.23%	2.44%

ARABIA SICAV
Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001
Agrément du 17 Mars 1994 n° 280

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêté au 30/09/2006
(unité= DT)

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2006, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2006 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2006 à 3 393 569 DT contre 3 881 923 DT au 30/09/2005, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:					
ASSAD	22 583	502 761	495 990	7,52%	1,41%
ATL	500	12 743	11 140	0,17%	0,05%
BIAT	13	247	515	0,01%	0,00%
BNA	2 500	24 885	36 220	0,55%	0,03%
BS	5 000	40 030	38 760	0,59%	0,03%
BTEI	4 536	87 207	123 279	1,87%	0,45%
CIL	1 000	20 976	20 200	0,31%	0,10%
GIF	6 740	136 509	137 496	2,09%	0,61%
EL WIFACK LEASING	19 604	103 906	105 234	1,60%	0,98%
ESSOUKNA	800	3 760	4 640	0,07%	0,03%
ESSOUKNA NS	800	3 760	3 760	0,06%	0,03%
ICF	1 415	59 985	47 176	0,72%	0,16%

KAIR	3 000	26 212	30 138	0,46%	0,03%
MAGASIN GENERAL	600	13 205	15 960	0,24%	0,04%
MONOPRIX	3 689	140 412	210 671	3,20%	0,20%
SFBT	8 915	361 410	423 507	6,42%	0,09%
SIAME	5 482	158 885	161 719	2,45%	0,39%
SIMPAR	8 896	142 834	258 455	3,92%	1,48%
SITS	1 250	2 750	3 996	0,06%	0,01%
SOTETEL	21 101	621 455	413 770	6,28%	0,91%
SOTETEL DA 06	20 401	27 631	17 137	0,26%	0,88%
SOTUMAG	72 000	89 080	149 040	2,26%	8,00%
STB	16 235	107 685	115 415	1,75%	0,07%
TAIR	1 500	2 814	6 209	0,09%	0,00%
TAIR DA	1 500	128	285	0,00%	0,00%
TINVEST	1 975	8 378	16 393	0,25%	0,20%
TL	200	1 676	2 676	0,04%	0,01%
UIB	15 330	213 768	228 064	3,46%	0,14%
TITRES OPCVM					
FCP Axis K protégé	39	43 327	49 474	0,75%	4,24%
SANADETT SICAV	2 000	213 649	213 792	3,24%	0,15%
AXIS TRESORERIE SICAV	500	50 013	52 457	0,80%	0,20%
TOTAL	250 104	3 222 082	3 393 569	51,48%	

OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:					
CIL 2002/1 TMM+1,25%	500	10 000	10 295	0,16%	0,07%
CIL2005/1 7%	1 500	150 000	158 101	2,40%	1,00%
TOTAL	2 000	160 000	168 395	2,55%	

PLACEMENTS MONETAIRES					
BILLETS DE TRESORERIE		1 300 000	1 280 276	19,4%	
DISPONIBILITES		1 652 152	1 678 294	25,5%	
TOTAL		2 952 152	2 958 570	44,9%	
AUTRES ACTIFS		71 233	71 233	1,1%	
TOTAL GENERAL		5 034 234	6 591 767	100%	

Note sur les revenus du Portefeuille-titres

<u>Dividendes</u>	30/09/2006	30/09/2005
- Actions et valeurs assimilées admises à la cote	133 385	129 237
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<u>Revenus des obligations</u>	17 407	3 641
<u>Revenus des placements monétaires</u>		
-Rémunération du compte courant	83 465	14 653
-Billets de Trésorerie	19 026	
TOTAL	253 283	147 532

Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3 eme trimestre de l' exercice 2006 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2006	
- Montant	6 695 995
- Nombre de titres	124 739

- Nombre d'actionnaires	39
Souscriptions réalisées	
- Montant	17 078 026
- Nombre de titres émis	308 363
- Nombre d'actionnaires nouveaux	27

Rachats effectués

- Montant	- 17 554 762
- Nombre de titres rachetés	- 316 971
- Nombre d'actionnaires sortants	27

Autres effets s/capital

- Variation des plus values potentielles	180 369
- Moins values réalisées sur cession de titres	53 010
- Frais de négociation	- 2 568
- Régularisation des sommes non distribuables	- 74 472

Capital au 30/09/2006

- Montant	6 375 599
- Nombre de titres	116 131
- Nombre d'actionnaires	39

Note sur les sommes distribuables

Le solde de ce poste au 30/09/2006 se détaille ainsi :

Résultats distribuables

exercice (2006)	152 539
TOTAL	152 539

4/ AUTRES INFORMATIONS

Revenus des placements	253 283
Charge de gestion des placements	68 765

Revenu net des placements (1)	179 181
--------------------------------------	----------------

Autres produits	
Autres charges	13 978
Résultat d'exploitation	170 5402

Régularisation du résultat d'exploitation	- 18 001
---	----------

Sommes distribuables de la période	152 539
---	----------------

Variation des plus values potentielles	294 764
Moins values réalisées sur cession de titres	164 509
Frais de négociation	- 10 985
Régularisation des sommes non distribuables	- 190 400
Régularisation de sommes distribuables	
Résultat net de la période (1)+(2)	410 427

Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire . Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de l' AFC au 30/09/2006 s'élèvent à 58 840 DT TTC.

Rémunération du dépositaire

La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB. En contrepartie le dépositaire perçoit une rémunération de 1180D TTC l'an.

Les honoraires de l'ATB au 30/09/2006 s'élève a 883 DT